



# Programme Cadre du Brevet de Maîtrise

« Couturier »

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>1. Profil général de qualification</b> .....	<b>5</b>
1.1. Généralités.....	5
1.2. Profil de compétences du Maître Couturier .....	6
1.3. Connaissances recommandées et prérequis .....	8
<b>2. Aperçu général du parcours de formation</b> .....	<b>9</b>
<b>3. Description des domaines d'apprentissage</b> .....	<b>10</b>
3.1. Modules de Gestion d'entreprise et de Pédagogie appliquée .....	10
3.2. Modules de Technologie et de Pratique professionnelle .....	10
3.2.1. Module F .....	11
3.2.2. Module G.....	15
3.2.3. Module H.....	19
3.2.4. Module I : <i>Projet professionnel</i> .....	24
<b>4. Organisation des examens du Brevet de Maîtrise</b> .....	<b>26</b>
4.1. Modules de technologie .....	26
4.2. <i>Projet professionnel</i> .....	26

**Remarque générale :** Afin de faciliter la lecture du document, la forme masculine a été retenue pour désigner tous les sexes.

## **Introduction**

En faisant preuve d'une grande habileté manuelle et de créativité, les Maîtres Couturiers répondent aux attentes des clients en matière d'innovation, de technicité et de produits et services personnalisés. Ils s'appuient sur des connaissances approfondies et font preuve d'empathie quand ils conseillent leurs clients. Un travail créatif, riche en changements, qui réserve constamment de nouveaux défis, voilà ce qui définit les Maîtres Couturiers d'aujourd'hui.

## 1. Profil général de qualification

### 1.1. Généralités

Le titre de Maître Artisan favorise l'accès au droit d'établissement et concède le droit de former des apprentis. Le Maître Artisan est amené à :

- diriger des groupes ou des organisations de manière responsable et de la même manière, travailler dans des équipes d'experts ;
- guider le développement professionnel d'autres personnes ;
- gérer avec prévoyance les problèmes en équipe ;
- argumenter sur des problèmes techniques complexes et sur les solutions à y apporter auprès de spécialistes, et mener les développements avec eux ;
- formuler des objectifs pour des processus d'apprentissage et de travail - y réfléchir et les évaluer ;
- concevoir de manière autonome des processus d'apprentissage et des processus de travail durables.

Le Maître Couturier exerce souvent ses activités dans des petites et moyennes entreprises, telles que des ateliers de couture. Il possède les qualifications nécessaires pour exercer son activité professionnelle artisanale avec un haut niveau de technicité ou haut niveau d'expertise dans les « gestes » dits techniques (compréhension aiguë des théories, applications pratiques et méthodes spécifiques aux domaines d'activités). Il est efficace en matière de sécurité et santé au travail et vise l'Excellence dans la qualité des services aux clients. Il est également un interlocuteur de choix auprès des fournisseurs.

Le Maître Couturier dispose des compétences pour gérer une entreprise artisanale, ce qui lui permet d'occuper un poste à responsabilités ou de créer un ou plusieurs ateliers de couture, et d'assurer ainsi la pérennité de son entreprise. La formation menant au Brevet de Maîtrise « Couturier » procure les qualifications nécessaires pour exercer une activité professionnelle artisanale, et elle permet notamment de développer les compétences utiles à la gestion d'entreprise et au management d'équipes de travail.

Le Brevet de Maîtrise « Couturier » comprend des cours de gestion d'entreprise, des cours de technologie et de pratique professionnelle regroupés en divers modules. Outre les examens théoriques se tenant généralement à la fin des modules, les candidats doivent également passer un projet professionnel en fin de parcours.

## 1.2. Profil de compétences du Maître Couturier

Les Maîtres Couturiers jouissent d'une compréhension approfondie des théories et des méthodes de la couture, ainsi que d'un savoir spécifique en matière de gestion d'un atelier de couture. Ils sont en mesure d'acquérir et d'exploiter des compétences professionnelles et savent faire preuve d'indépendance, d'innovation, d'autonomie et « d'entrepreneurship » (esprit d'entreprise). Ils disposent d'une vue globale et interdisciplinaire dans les divers aspects de la conception et gestion d'entreprise.

### Connaissances :

- Connaissances déclaratives avancées dans la couture : savoir décrire des faits et des résultats ;
- Connaissances procédurales avancées dans leur domaine d'activité : connaître les actions et les processus, savoir comment quelque chose est mis en œuvre ;
- Connaissances méthodologiques : traiter de manière ciblée des problèmes survenant dans leur domaine d'activité.

Le Maître Artisan est à même d'analyser, d'interpréter et d'évaluer ces connaissances de manière critique et de comprendre le contexte de son domaine d'activité.

**Aptitudes :**

- Maîtriser un savoir-faire approfondi dans le domaine d'activité ;
- Savoir résoudre des problèmes complexes et imprévisibles ;
- Maîtriser un savoir-faire approfondi intégrant divers aspects de la création à la gestion d'entreprise ;
- Gérer des projets de travail complexes ;
- Savoir innover et entreprendre, relever des défis et des tâches, initier et construire le changement ;
- Savoir prioriser ;
- Communiquer, exprimer facilement des informations, des idées, des problèmes et des solutions dans son domaine professionnel, en tenant compte du public cible ;
- Élaborer de nouvelles solutions et les évaluer, le cas échéant, au regard de références ou de nouvelles exigences.

**Attitudes :**

- Collecter et interpréter des données pour émettre des avis et des jugements argumentés sur des questions/problèmes professionnels, sociaux ou éthiques ;
- Développer des stratégies en vue d'acquérir de nouvelles compétences pour maîtriser des processus et des situations complexes ;
- Être persévérant face aux résistances ;
- Guider le développement de la performance et le développement professionnel des employés et des équipes ;
- Être congruent dans sa manière d'agir par rapport à la culture d'entreprise (par rapport aux valeurs, codes et procédures de l'entreprise) ;
- Savoir déléguer ;
- Prévenir et gérer les conflits ;
- S'adapter aux attentes du public-cible ;
- Avoir un haut degré d'autonomie, d'indépendance et de créativité ;
- Avoir le sens des responsabilités, être consciencieux, méthodique et réfléchi ;
- Faire preuve de maîtrise de soi et de confiance en soi ainsi que d'efficacité et d'efficacité.

### **1.3. Connaissances recommandées et prérequis**

Les candidats à la formation menant au Brevet de Maîtrise disposent de compétences variables (diversité et niveaux des compétences) selon leurs formations et leurs expériences professionnelles.

Afin de permettre un bon démarrage de la formation de Maître Couturier et d'aplanir ces différences de niveaux, il est conseillé aux candidats de vérifier s'ils disposent des connaissances et prérequis de base adéquats.

Au-delà du fait de devoir satisfaire aux conditions d'accès au Brevet de Maîtrise, certaines compétences sont recommandées :

- capacité d'empathie ;
- aptitude à prendre des responsabilités et à être autonome ;
- sens de la propreté et de l'hygiène ;
- bonnes capacités relationnelles ;
- intérêt pour la vente ;
- compétences de base théoriques et pratiques.

Des formations complémentaires et facultatives sont proposées par la Chambre des Métiers et ses partenaires en vue d'acquérir les compétences prérequis.

## **2. Aperçu général du parcours de formation**

La formation au Brevet de Maîtrise comprend d'une part la technologie et la pratique professionnelle [modules théoriques et pratiques F, G, H et I] et d'autre part, les modules transversaux obligatoires pour tous les Brevets de Maîtrise [modules A, B, C, D et E]. Pour les modules transversaux A, B, C, D et E, il existe un programme-cadre complémentaire qui reprend des informations détaillées sur les contenus de cette partie de la formation de Maître Artisan.

Tous les candidats devront obligatoirement réussir les examens des modules F, G et H (c'est-à-dire tous les modules rattachés à la technologie) avant de passer le projet professionnel.

### **3. Description des domaines d'apprentissage**

Vous trouverez ci-après des informations détaillées concernant les domaines d'apprentissage, leurs modules, programmes, contenus et objectifs.

#### **3.1. Modules de Gestion d'entreprise et de Pédagogie appliquée**

Ces modules et cours sont communs à tous les Brevets de Maîtrise, indépendamment des domaines d'activités. Ils reprennent les matières suivantes et font l'objet d'un programme-cadre complémentaire :

- Module A : Droit
  - ◆ Droit du travail et social
  - ◆ Droit de l'entreprise
- Module B : Techniques quantitatives de gestion
  - ◆ Mécanismes comptables et analyse financière
  - ◆ Calcul des salaires
  - ◆ Calcul du prix de revient
- Module C : Techniques de management
  - ◆ Communication
  - ◆ Gestion du personnel
  - ◆ Organisation de l'entreprise
- Module D : Création d'entreprise
- Module E : Pédagogie appliquée

#### **3.2. Modules de Technologie et de Pratique professionnelle**

Les modules de technologie et de pratique professionnelle reprennent les matières suivantes :

- Module F : Technologie F
- Module G : Technologie G
- Module H : Technologie H
- Module I : Projet professionnel

**3.2.1. Module F**

<b>Titre du module</b>	Module F
<b>Codification du module</b>	Module F
<b>Brevet de Maîtrise</b>	Couturier
<b>Matière du module</b>	Technologie F
<b>Utilité du module</b>	Module spécialisé pour le Brevet de Maîtrise « Couturier »
<b>Durée du module</b>	Max. 90 heures au cours d'une année de formation

<b>Méthodes d'enseignement du module et activités d'apprentissage possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours présentiels, ateliers, séminaires</li><li>• Blended Learning</li><li>• Méthode projet ou exercices pédagogiques à réaliser en groupe d'apprenants</li></ul>
<b>Volume de travail consacré au module</b>	Max. 90 heures en présentiel, nécessitant un investissement supplémentaire pour les phases d'auto-apprentissage, pour la préparation à l'examen et pour l'examen lui-même.
<b>Conditions de participation à l'examen sanctionnant le module</b>	Selon cadre légal
<b>Pondération du module</b>	60 points

**Compétences visées pour le module « Technologie F » :**

<b>Objectifs d'apprentissage/pédagogiques</b>	<b>Connaissances</b>	<b>Aptitudes et attitudes</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<p><b>Le Maître Artisan est en mesure d'expliquer les influences de la société, de la culture et de la mode sur les tendances vestimentaires et les costumes.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître et concevoir les influences de la société, de la culture et de la mode</li> <li>• Maîtriser les termes techniques liés aux costumes et aux tendances de la mode.</li> <li>• Connaître les différents types de tissus et de leurs caractéristiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser et interpréter les tendances de la mode</li> <li>• Intégrer les influences culturelles dans des créations de mode innovantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'histoire de la mode et ses tendances peuvent être expliquées de manière satisfaisante.</li> </ul> <p><i>(liste non exhaustive)</i></p>
<p><b>Le Maître Artisan est en mesure d'identifier les matériaux textiles d'habillement.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les différents entoilés et entoilés thermocollants ;</li> <li>• Connaître l'effet des entoilés sur les différents tissus ;</li> <li>• Connaître les techniques en matière d'instruments, de machines et d'outils de travail de l'industrie textile ;</li> <li>• Connaître la manipulation de différents accessoires et leur utilisation respective.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manipuler et travailler les matériaux et les matières auxiliaires en tenant compte de leurs types et caractéristiques ;</li> <li>• Travailler les différents entoilés et entoilés thermocollants ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bases de l'utilisation des matériaux textiles d'habillement peuvent être expliqués de manière satisfaisante.</li> </ul> <p><i>(liste non exhaustive)</i></p>
<p><b>Le Maître Artisan est en mesure d'expliquer les principes et les avantages du traitement durable et de l'achat durable des matériaux textiles.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les possibilités liées au traitement durable et à l'achat durable des matériaux textiles.</li> <li>• Connaître les prescriptions techniques et celles liées à la sécurité au travail ainsi que les principes en matière de responsabilité.</li> <li>• Connaître la désignation des tissus en fonction de la qualité et les désignations des instructions de nettoyage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer les pratiques de traitement et d'achat des matériaux textiles en termes de durabilité.</li> <li>• Mettre en œuvre des pratiques durables dans des projets textiles concrets.</li> <li>• Adopter et promouvoir des pratiques durables innovantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bases du traitement et de l'achat durable peuvent être expliquées de manière satisfaisante.</li> </ul> <p><i>(liste non exhaustive)</i></p>

<p><b>Le Maître Artisan maîtrise les techniques de base du dessin de mode.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier des projets pour les clients</li> <li>• Connaître divers outils et matériaux pour créer des croquis de mode détaillés et expressifs</li> <li>• Connaître la technique de gradation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des dessins bidimensionnels à l'échelle de modèles de la confection dames DOB avec lignes de coupe et détails (pour la base de la construction du patron)</li> <li>• Réaliser des dessins techniques ;</li> <li>• Réaliser des croquis main libre ;</li> <li>• Réaliser des croquis de figurines à la main</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les techniques de base du dessin de mode peuvent être expliquées de manière satisfaisante.</li> </ul> <p><i>(liste non exhaustive)</i></p>
<p><b>Le Maître Artisan est en mesure de calculer avec précision les mesures et proportions nécessaires pour la création de patrons, en utilisant des formules de calcul appropriées.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser et interpréter un tableau des mensurations pour assurer la précision des patrons et des ajustements.</li> <li>• Déterminer les surplus et marges de couture.</li> <li>• Connaître les formules de calcul et les appliquer ;</li> <li>• Interpréter correctement les mesures proportionnelles par rapport aux mesures calculées ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre les mesures pour les calculs ;</li> <li>• Appliquer les formules de calcul ;</li> <li>• Appliquer correctement les surplus et les marges de couture,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La démarche du calcul professionnel peut être expliquée de manière satisfaisante et mise en œuvre correctement.</li> </ul> <p><i>(liste non exhaustive)</i></p>

Méthodes d'évaluation et formes d'examens possibles	Activités ou questions possibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen écrit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questions ouvertes</li> <li>• Questions à Choix Multiples</li> <li>• Compléter ou analyser des phrases, des schémas, des photos</li> <li>• Calculs</li> <li>• Dessins et esquisses</li> <li>• Analyses de cas</li> </ul>

**3.2.2. Module G**

<b>Titre du module</b>	Technologie G
<b>Codification du module</b>	Module G
<b>Brevet de Maîtrise</b>	Couturier
<b>Matière du module</b>	Technologie G
<b>Utilité du module</b>	Module spécialisé pour le Brevet de Maîtrise « Couturier »
<b>Durée du module</b>	Max. 90 heures au cours d'une année de formation

<b>Méthodes d'enseignement du module et activités d'apprentissage possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours présentiels, ateliers, séminaires</li><li>• Blended Learning</li><li>• Méthode projet ou exercices pédagogiques à réaliser en groupe d'apprenants</li></ul>
<b>Volume de travail consacré au module</b>	Max. 90 heures en présentiel, nécessitant un investissement supplémentaire pour les phases d'auto-apprentissage, pour la préparation à l'examen et pour l'examen lui-même
<b>Conditions de participation à l'examen sanctionnant le module</b>	Selon cadre légal
<b>Pondération du module</b>	60 points

**Compétences visées pour le module « Technologie G » :**

<b>Objectif d'apprentissage/pédagogique</b>	<b>Connaissances</b>	<b>Aptitudes et attitudes</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>Le Maître Artisan est en mesure d'identifier les matériaux textiles d'habillement.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les différents entoilés et entoilés thermocollants ;</li> <li>• Connaître l'effet des entoilés sur les différents tissus ;</li> <li>• Connaître les techniques en matière d'instruments, de machines et d'outils de travail de l'industrie textile ;</li> <li>• Connaître la manipulation de différents accessoires et leur utilisation respective.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manipuler et travailler les matériaux et les matières auxiliaires en tenant compte de leurs types et caractéristiques ;</li> <li>• Travailler les différents entoilés et entoilés thermocollants ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bases de l'utilisation des matériaux textiles d'habillement peuvent être utilisées de manière satisfaisante.</li> </ul> <p><i>(liste non exhaustive)</i></p>
<b>Le Maître Artisan maîtrise les techniques de coupe et d'ajustement.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les patrons de base de la confection dames DOB (patrons pour les hauts et les bas);</li> <li>• Connaître les techniques de transformation des modèles et patrons de base ;</li> <li>• Connaître la technique d'ajustement et la transposer sur le patron ;</li> <li>• Connaître le raglan de base ;</li> <li>• Connaître la technique de gradation ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer des techniques avancées de couture et de finition pour assurer un ajustement parfait et une qualité professionnelle des vêtements</li> <li>• Maîtriser les techniques de base de la coupe de tissus, y compris la prise de mesures précises et l'utilisation d'outils de coupe appropriés.</li> <li>• Transposer les transformations de modèles et de coupes sur le patron de base ou des gabarits ;</li> <li>• Effectuer des gradations à la main ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les techniques de coupe et d'ajustement peuvent être démontrées de manière satisfaisante.</li> </ul> <p><i>(liste non exhaustive)</i></p>

<p><b>Le Maître Artisan maîtrise les techniques de base du dessin de mode.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et esquisser des projets pour les clients</li> <li>• Utiliser divers outils et matériaux pour créer des croquis de mode détaillés et expressifs</li> <li>• Connaître la technique de gradation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des dessins bidimensionnels à l'échelle de modèles de la confection dames DOB avec lignes de coupe et détails (pour la base de la construction du patron)</li> <li>• Réaliser des dessins techniques ;</li> <li>• Réaliser des croquis main libre ;</li> <li>• Réaliser des croquis de figurines à la main</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les techniques de base du dessin de mode peuvent être expliquées de manière satisfaisante.</li> </ul> <p><i>(liste non exhaustive)</i></p>
<p><b>Le Maître Artisan est en mesure de calculer avec précision les mesures et proportions nécessaires pour la création de patrons, en utilisant des formules de calcul appropriées.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser et interpréter un tableau des mensurations pour assurer la précision des patrons et des ajustements.</li> <li>• Déterminer les surplus et marges de couture.</li> <li>• Connaître les formules de calcul</li> <li>• Interpréter correctement les mesures proportionnelles par rapport aux mesures calculées ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre les mesures pour les calculs ;</li> <li>• Appliquer correctement les surplus et les marges de couture,</li> <li>• Appliquer les formules de calcul ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La démarche du calcul professionnel peut être expliquée de manière satisfaisante et mise en œuvre correctement.</li> </ul> <p><i>(liste non exhaustive)</i></p>

Méthodes d'évaluation et formes d'examens possibles	Activités ou questions possibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen écrit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questions ouvertes</li> <li>• Questions à Choix Multiples</li> <li>• Compléter ou analyser des phrases, des schémas, des photos</li> <li>• Calculs</li> <li>• Dessins et esquisses</li> <li>• Analyses de cas</li> </ul>

**3.2.3. Module H**

<b>Titre du module</b>	Technologie H
<b>Codification du module</b>	Module H
<b>Brevet de Maîtrise</b>	Couturier
<b>Matière du module</b>	Technologie H
<b>Utilité du module</b>	Module spécialisé pour le Brevet de Maîtrise « Couturier »
<b>Durée du module</b>	Max. 90 heures au cours d'une année de formation

<b>Méthodes d'enseignement du module et activités d'apprentissage possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours présentiels, ateliers, séminaires</li><li>• Blended Learning</li><li>• Méthode projet et apprentissage basé sur des projets</li></ul>
<b>Volume de travail consacré au module</b>	Max. 90 heures en présentiel, nécessitant un investissement supplémentaire pour les phases d'auto-apprentissage, pour la préparation à l'examen et pour l'examen lui-même
<b>Conditions de participation à l'examen sanctionnant le module</b>	Selon cadre légal
<b>Pondération du module</b>	60 points

**Compétences visées pour le module « Technologie H » :**

Objectif d'apprentissage/pédagogique	Connaissances	Aptitudes et attitudes	Critères d'évaluation
<p><b>Le Maître Artisan maîtrise les techniques de coupe et d'ajustement.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les patrons de base de la confection dames DOB (patrons pour les hauts et les bas)</li> <li>• Connaître les techniques de transformation des modèles et patrons de base</li> <li>• Connaître la technique d'ajustement et la transposer sur le patron</li> <li>• Connaître le raglan de base</li> <li>• Connaître la technique de gradation</li> <li>• Connaître des systèmes assistés par ordinateur (CAD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer des techniques avancées de couture et de finition pour assurer un ajustement parfait et une qualité professionnelle des vêtements</li> <li>• Maîtriser les techniques de base de la coupe de tissus, y compris la prise de mesures précises et l'utilisation d'outils de coupe appropriés</li> <li>• Transposer les transformations de modèles et de coupes sur le patron de base ou des gabarits</li> <li>• Effectuer des gradations à la main</li> <li>• Utiliser des systèmes assistés par ordinateur (CAD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les techniques de coupe et d'ajustement peuvent être démontrées de manière satisfaisante.</li> </ul> <p><i>(liste non exhaustive)</i></p>
<p><b>Le Maître Artisan est en mesure de conseiller le client en matière de styles et de couleurs.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les principes de la théorie des formes et des couleurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les besoins et les préférences du client pour proposer des conseils personnalisés en matière de styles et de couleurs.</li> <li>• Proposer des combinaisons de styles et de couleurs innovantes.</li> <li>• Comprendre et respecter les goûts et les préférences du client</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bases du conseil en style et en couleur peuvent être expliquées de manière satisfaisante et adaptées au client.</li> </ul> <p><i>(liste non exhaustive)</i></p>

<p><b>Le Maître Artisan est en mesure de répondre à une commande client dans son entièreté.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les souhaits des clientes</li> <li>• Savoir comment négocier des commandes et connaître les objectifs de la commande</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier et organiser l'exécution et le suivi des commandes</li> <li>• Calculer les prestations</li> <li>• Etablir des offres et exécuter des commandes ;</li> <li>• Etablir et appliquer, manuellement et/ou à l'aide de systèmes assistés par ordinateur, des plans et processus de travail ;</li> <li>• Réceptionner, documenter et faire le décompte des prestations, les transmettre au client.</li> <li>• Conseiller les clients</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre à une commande peut être développée de manière satisfaisante au besoin d'un client.</li> </ul> <p><i>(liste non exhaustive)</i></p>
<p><b>Le Maître Artisan maîtrise les techniques de base du dessin de mode et gradation.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier des projets pour les clients</li> <li>• Connaître divers outils et matériaux pour créer des croquis de mode détaillés et expressifs</li> <li>• Connaître la technique de gradation</li> <li>• Connaître des systèmes assistés par ordinateur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des dessins bidimensionnels à l'échelle de modèles de la confection dames DOB avec lignes de coupe et détails (pour la base de la construction du patron)</li> <li>• Réaliser des dessins techniques</li> <li>• Réaliser des croquis main libre ;</li> <li>• Réaliser des croquis de figurines à la main ou à l'aide de systèmes assistés par ordinateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les techniques de base du dessin de mode peuvent être expliquées de manière satisfaisante.</li> </ul> <p><i>(liste non exhaustive)</i></p>

<b>Méthodes d'évaluation et formes d'examens possibles</b>	<b>Activités ou questions possibles</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Examen écrit</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Questions ouvertes</li><li>• Questions à Choix Multiples</li><li>• Compléter ou analyser des phrases, des schémas, des photos</li><li>• Calculs</li><li>• Dessins et esquisses</li><li>• Analyses de cas</li></ul>

**3.2.4. Module I : Projet professionnel**

<b>Titre du module</b>	Projet professionnel
<b>Codification du module</b>	Module I
<b>Brevet de Maîtrise</b>	Couturier
<b>Utilité du module</b>	Module spécialisé pour le Brevet de Maîtrise « Couturier »
<b>Durée du module</b>	Max. 40 heures
<b>Conditions de participation à l'examen sanctionnant le module</b>	Selon cadre légal
<b>Pondération du module</b>	Matière : Projet professionnel : 60 points

**Compétences visées :**

<b>Objectif d'apprentissage/pédagogique</b>	<b>Connaissances</b>	<b>Aptitudes et attitudes</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<p><b>Le Maître Artisan est en mesure de d'honorer une commande sur mesure pour dame pour une occasion particulière.</b></p>	<p>Le maître connaît les bases de tous les modules F, G et H sur le plan théorique et sait comment les mettre en pratique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer les essayages</li> <li>• Réaliser le dessin technique</li> <li>• Réaliser le patron selon les mesures de la cliente, y compris les transformations de patron et de modèle</li> <li>• Transposer exactement les transformations sur le patron et le vêtement</li> </ul>	<p>La mise en pratique des techniques liées au métier peut être appliquées de manière satisfaisante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction du patron</li> <li>• Coupe</li> <li>• Essayages</li> <li>• Finitions</li> <li>• Ajustement</li> <li>• Travail sur mesure</li> <li>• Respect du temps de travail</li> <li>• Concept global du vêtement</li> </ul> <p><i>(liste non exhaustive)</i></p>

<b>Méthodes d'évaluation et formes d'examens possibles</b>	<b>Activités ou questions possibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet simulant une situation professionnelle concrète</li> <li>• Pièce de maîtrise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexions théoriques en relation avec la réalisation pratique du projet</li> <li>• Réalisation pratique du projet</li> <li>• Présentation orale du projet</li> <li>• Portfolio</li> </ul>

## **4. Organisation des examens du Brevet de Maîtrise**

### **4.1. Modules de technologie**

Les examens de technologie ne peuvent pas durer plus d'un jour au total par module et plus de huit heures par jour.

### **4.2. Projet professionnel**

Le président de la commission d'examen fixe les dates précises et le(s) lieu(x) des activités d'évaluation en collaboration avec les responsables de la Chambre des Métiers et le commissaire du gouvernement (MENJE). Hormis le temps réservé au portfolio et à la pièce de Maîtrise, les épreuves ne peuvent pas durer plus de cinq jours au total et plus de huit heures par jour.

Le format du projet professionnel peut laisser place à plusieurs méthodes d'évaluation, les épreuves peuvent questionner les acquis d'apprentissage et les objectifs de compétences des divers modules.

Il revient à la commission d'examen, en collaboration avec le commissaire du gouvernement, de déterminer les critères d'évaluation détaillés et les activités concrètes à réaliser.

L'évaluation aura lieu sous le contrôle d'un ou de plusieurs examinateurs.

Le candidat reçoit de la commission d'examen les informations nécessaires concernant le matériel à apporter. Le candidat est tenu de présenter le matériel dans un état convenable et réglementaire et est responsable personnellement du parfait usage du matériel nécessaire lors de l'évaluation.

Le candidat doit réaliser un travail de maîtrise portant sur une commande sur mesure pour dame. Cette commande de client a pour objet une confection individuelle sur mesure pour une occasion particulière et relève du domaine de la confection dames.

Le travail englobe les travaux suivants :

- Interpréter correctement le design d'un vêtement deux pièces sur mesure pour femmes, d'un degré de difficulté élevé, sur la base d'une image présentée par la commission d'examen et réaliser le dessin technique correspondant
- Réaliser le patron selon les mesures de la cliente, y compris les transformations de patron et de modèle
- Coupe du vêtement pour femmes défini par la commission
- Préparer et exécuter les essayages et interpréter correctement les adaptations au niveau de la coupe
- Transposition exacte des transformations sur le patron et le vêtement
- Exécution de l'ensemble des travaux endéans le temps imparti

Il sera mené un entretien technique basé sur l'exécution du travail de maîtrise. Au cours de cet entretien, le candidat devra faire preuve de ses aptitudes à expliquer les liens techniques, à justifier le déroulement du travail de maîtrise et à en présenter les problèmes spécifiques et leurs solutions, en tenant compte de nouveaux développements.